



**« Initiative pour la Transparence dans la Pêche Thonière (ITT)
en Afrique de l'ouest / zone COMHAFAT »**

Projet de programme de travail

Atelier n°2

**« Les Accords de Partenariat pour une Pêche Durable et la bonne
gouvernance de la pêche dans la zone COMHAFAT »**

El Jadida Maroc, 2-3 Juin 2016





**INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS
LA PECHERIE THONIERE (ITT) DANS LA ZONE COMHAFAT**

**Atelier 2 : « Les Accords de Partenariat de Pêche Durable, et la bonne
gouvernance des pêches dans la zone COMHAFAT »**

El Jadida Maroc, 2-3 Juin 2016

Jour 1 : Jeudi 2 Juin 2016

OUVERTURE ET INTRODUCTION DE L'ATELIER	
08:00-09:00	Enregistrement
09:00-09:30	Ouverture Officielle
09:30-09.45	Introduction de l'atelier
LES NOUVEAUX ACCORDS DE PARTENARIAT DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE DURABLE (APPD) : ASPECTS GÉNÉRAUX Président : Représentant du Parlement européen	
09:45-12:45	<p><i>Les accords de pêche conclus par les États membres de la COMHAFAT et les nouveaux APPD:</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Revue de l'ensemble des accords dans les pays de la zone COMHAFAT, Pierre Failler, Université de Portsmouth• Présentation des APPD et premiers retours d'expérience : Roberto Cesari DG-MARE, Commission Européenne• L'appui sectoriel, composante déterminante des APPD pour une bonne gouvernance du secteur de la pêche des pays côtiers, Anaïd Panossian• Discussion autour du cadre de mise en œuvre des accords de pêches actuels et des perspectives offertes par les APPD
12:45-13:45	Déjeuner





ACCORDS DE PÊCHE : CONTRIBUTION AU PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR HALIEUTIQUE NATIONAL, COMPLEMENTARITE ET COHÉRENCE D'ENSEMBLE Président : Représentant de la Banque Mondiale	
13:45-16:00	<p><i>Contribution au processus de développement, quelques exemples nationaux et améliorations possibles :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribution à la modernisation du secteur des pêches, la Mauritanie, Lamine Camara, Directeur des pêches, Mauritanie • Contribution à la modernisation du secteur des pêches, le Cabo Verde, Juvino Vieira, Directeur des pêches, Cabo Verde • Contribution à l'industrie halieutique, la Côte d'Ivoire, Shep Helguilè, Directeur des pêches, Côte d'Ivoire • Perspectives d'amélioration de la contribution des APPD au processus de développement du secteur halieutique des pays côtiers, Aboubacar Sidibe, AU-IBAR • Discussion autour des améliorations possibles
16.00-16.15	Pause-café
16:15-18:00	<p><i>Complémentarité des politiques et cohérence d'ensemble</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Complémentarité des politiques et plus-value nationale : le cas des pêcheries thonières, Angaman Konan, CRO, Côte d'Ivoire • la sécurité alimentaire des communautés d'Afrique de l'ouest : le cas des ressources pélagiques, Gaoussou Gueye, CAOPA • La contribution des chalutiers pélagiques de l'UE à la sécurité alimentaire, Gerard van Balsfoort, PFA • Cohérence des politiques dans les secteurs halieutiques en Afrique de l'Ouest., Papa Gora Ndaye, REPAO • Présentation de l'initiative mondiale pour une plus grande transparence et équité dans la pêche, Andréa Durighello, FITI • Discussion axée sur les éléments importants de la complémentarité et de la cohérence, dirigée par Diénaba Beye, CSRP <p style="text-align: center;">Synthèse et recommandations</p>
18.00	Fin de la première journée



Jour 2 : Vendredi 3 Juin 2016

LE ROLE DES APPD COMME VECTEUR DE BONNE GOUVERNANCE Président : Alexandre Rodriguez, LDAC	
09.00-10.30	<p>Les APPD et la promotion de la bonne gouvernance, le point de vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des institutions: <ul style="list-style-type: none"> ▪ directeur général, Gestion internationale des pêches et des ORGP, Espagne, Rafael Centenera, • des armateurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ France, Michel Goujon, Orthongel ▪ Espagne, Julio Morón, OPAGAC • des ONG : <ul style="list-style-type: none"> ▪ WWF, Raúl García ▪ Environmental Justice Foundation, Irene Vidal ▪ Mauritanie 2000, Nedwa Nech ▪ Fédération européenne des syndicats des travailleurs de la mer, Juan Manuel Trujillo Castillo
10.30-11.00	Pause-café
LE ROLE DES APPD COMME VECTEUR DE BONNE GOUVERNANCE Président : Représentant de la FAO	
11.00-12.30	<p><i>Discussion autour des APPD et de leur interaction avec le processus de bonne gouvernance</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Discussion autour des facteurs clés des contributions des APPD à la bonne gouvernance des pêches en Afrique, notamment en matière de renforcement des capacités de gestion, de recherche et de suivi, contrôle et surveillance, dirigée par Abdelmalek Faraj, INRH • Discussion autour du rôle des APPD dans le renforcement de la coopération régionale à travers les instances régionales de pêche (ORGP et ORP), dirigée par Mohamed Idrissi, CICTA <p style="text-align: center;">Synthèse et recommandations</p>
12.30-14.00	Déjeuner



VERS UNE HARMONISATION DES CONDITIONS D'ACCÈS AUX RESSOURCES HALIEUTIQUES Président : Samuel Quatey, Directeur général Pêches, Ghana	
14.00-15.30	<p><i>Exemple de la pêche thonière : Compréhension des logiques appliquées à l'accès des flottes thonières</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Mode opératoire des armements français et espagnols, représentants ORTHONGEL, ANBAC, OPAGAC• Mode opératoire du Gabon, Gwladys Annick Ntsame Biyoghe, directrice générale adjointe des pêches et de l'aquaculture, Gabon• Mode opératoire de Sao Tome et Principe et application de règles de transparence, João Gomes Pessoa Lima, directeur des Pêches, Sao Tomé et Principe• Initiative pour la transparence dans les pêcheries thonières en matière d'harmonisation des conditions d'accès (ITT), Javier Garat, CEPESCA
15.30-16.00	Pause-café
16.00-17.00	<p><i>Pour une harmonisation des conditions d'accès aux ressources halieutiques</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Introduction par Philippe Cacaud• Discussion autour de l'harmonisation de l'accès aux ressources halieutiques et des considérations à prendre en compte, dirigée par Anaïd Panossian, experte indépendante• Synthèse et recommandations
CONCLUSIONS ET PROCHAINES ÉTAPES	
17.00-18.00	<p><i>Adoption des conclusions de l'atelier sur les priorités et les actions à entreprendre, définition des prochaines étapes et élaboration d'une feuille de route comprenant notamment des lignes directrices pour l'harmonisation des conditions d'accès aux ressources halieutiques</i></p>
18.00	Fin de l'atelier